


CADRE STRATÉGIQUE 2015-2020

MISSION

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est une organisation démocratique qui exerce sa force politique avec un leadership rassembleur pour veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

VISION

Fidèle à l'esprit de collaboration qui lie chacun de ses membres, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est reconnue par ses partenaires comme leader stratégique du développement de l'éducation dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire puisqu'elle s'engage entièrement à représenter leurs intérêts, à stimuler leur fierté et à influencer le pouvoir décisionnel pour faire progresser l'école de langue française au Canada.

		Visées		
		Réussite	Continuum	Engagement
		<i>Cette visée mise sur la réussite non seulement des élèves qui fréquentent les écoles de langue française mais aussi sur celle du système d'éducation et de la communauté francophone qui en bénéficie.</i>	<i>Cette visée prend en compte toutes les dispositions mises de l'avant pour permettre aux citoyennes et aux citoyens francophones et francophiles de parfaire leurs études en français de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.</i>	<i>Cette visée met en valeur la mobilisation et la collaboration des partenaires des secteurs de l'éducation et communautaire afin d'atteindre des objectifs communs.</i>
Axes d'intervention	Spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'école de langue française <i>Cet axe touche :</i> <ul style="list-style-type: none"> • à la spécificité de l'école de langue française qui découle de son mandat; • à la vitalité de l'école de langue française, qui comprend l'admission, l'accueil et l'accompagnement; et, • à la valeur ajoutée de l'école langue française pour le système de l'éducation, la communauté francophone et la communauté élargie. 	<p>Les conseils scolaires ont une compréhension commune des principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française en contexte minoritaire.</p> <hr style="border-top: 1px dotted #000;"/> <p><u>Indicateurs d'effet ou d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre ou pourcentage de conseils scolaires qui intègrent dans leur planification stratégique les principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française en contexte minoritaire. (piste de méthodologie : analyse documentaire des plans stratégiques des conseils scolaires, validation par les conseils scolaires)</i> 	<p>Les conseils scolaires, à partir des principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française, ont une compréhension commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des besoins en développement de la petite enfance; • des besoins au palier élémentaire; • des besoins au palier secondaire; • des besoins en éducation postsecondaire. <hr style="border-top: 1px dotted #000;"/> <p><u>Indicateurs d'effet ou d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre ou % de conseils scolaires qui intègrent dans leur planification stratégique les principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française en contexte minoritaire pour adresser les besoins ciblés en développement de la petite enfance, pour la transition de l'élémentaire au secondaire et des besoins au postsecondaire</i> 	<p>Les conseils scolaires s'engagent à collaborer avec les partenaires communautaires afin de dégager une compréhension commune des principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française en contexte minoritaire dans le but d'influencer le pouvoir décisionnel pour faire progresser l'école de langue française.</p> <hr style="border-top: 1px dotted #000;"/> <p><u>Indicateurs d'effet ou d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre ou pourcentage de conseils scolaires qui visent dans leur planification stratégique des démarches collaboratives pour dégager, avec les partenaires communautaires, une compréhension commune des principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée d'une école de langue française en contexte minoritaire</i>

Axes d'intervention	<p>Positionnement et droits à l'éducation en langue française</p> <p><i>Cet axe touche à la protection, à la défense et à la promotion des droits à l'éducation en langue française.</i></p>	<p>Une stratégie concertée de prises de position de la FNCSF et de ses membres est en place pour protéger, défendre et promouvoir les droits à l'éducation en langue française.</p> <hr/> <p><u>Indicateurs d'effet ou d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux d'utilisation de la stratégie concertée par la FNCSF et ses membres</i> • <i>Taux de satisfaction face à la pertinence de la stratégie concertée selon les utilisateurs</i>
	<p>Renforcement des capacités des membres</p> <p><i>Cet axe de nature transversale prévoit des mesures pour appuyer les membres dans l'exercice de leurs fonctions en particulier en ce qui a trait aux questions liées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>à la spécificité, à la vitalité et à la valeur ajoutée de l'école de langue française et</i> • <i>au positionnement et aux droits à l'éducation en langue française.</i> 	<p>La FNCSF renforce la capacité des conseillers scolaires en ce qui a trait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux principes de spécificité, de vitalité et de valeur ajoutée de l'école de langue française; • au positionnement et aux droits à l'éducation en langue française. <hr/> <p><u>Indicateurs d'effet ou d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux de satisfaction des conseillers scolaires en rapport au renforcement de leur capacité</i>